

Le 22 juin 2016

**M<sup>e</sup> Louise Tremblay**  
Ligne directe : 514.871.5476  
ltremblay@millerthomson.com

**PAR SDE ET PAR COURRIER**

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
800, Place Victoria - Bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**OBJET :** Demande ré-amendée de Gazifère Inc. pour la modification de ses tarifs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016  
Dossier de la Régie : R-3924-2015 (Phase 4)  
Notre dossier : 111216.0082

---

Chère consoeur,

Tel que demandé dans la décision D-2016-092 relative à la phase 4 du dossier mentionné en titre, Gazifère souhaite préciser le taux d'amortissement résultant des paramètres retenus par la Régie pour les conduites principales, soit une durée de vie utile moyenne de 80 ans et un taux de récupération net moyen de -74%.

Notre cliente a demandé à son expert Larry Kennedy de procéder à une mise à jour de son étude en utilisant les paramètres retenus par la Régie et le résultat obtenu est de 2,07%, soit sensiblement le même résultat que celui estimé par la Régie.

Gazifère utilisera donc ce dernier taux dans le cadre de son dossier tarifaire 2017.

Nous vous prions d'agréer, chère consoeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

MILLER THOMSON sencrl

Louise Tremblay  
LT/lid

c.c. procureurs des intervenants (par courriel)